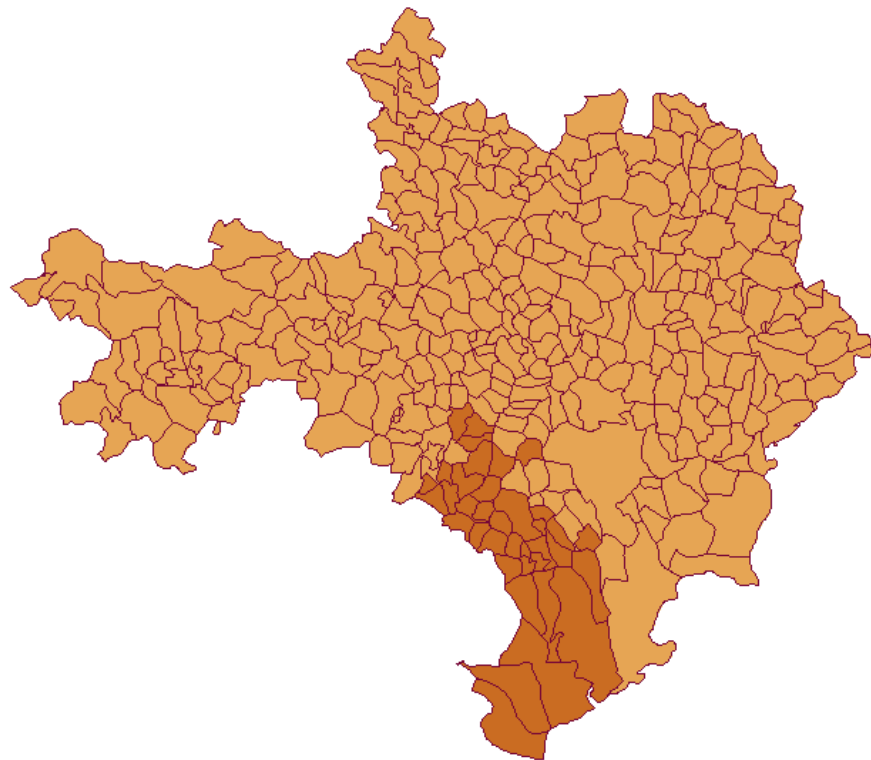


## Appui à l'émergence de Projets Alimentaires de Territoire

# Territoire du PETR Vidourle-Camargue

## Etat des lieux et proposition d'actions



Dossier élaboré par :

FD CIVAM du Gard

Présidente : Jocelyne FORT

Directeur : Antoine CARLIN

[fd@civamgard.fr](mailto:fd@civamgard.fr) / 04 66 77 11 12

# Table des matières

<b>1. PRESENTATION DES CIVAM DU GARD.....</b>	<b>3</b>
1.1 L'OBJET DES CIVAM .....	3
1.2 NOS CHAMPS D' ACTIONS.....	3
1.3 LES CIVAM DU GARD.....	3
<b>2. CONTEXTE ET ENJEUX DE L'ALIMENTATION DU TERRITOIRE.....</b>	<b>4</b>
2.1 ENJEUX DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX .....	4
2.2 LE TERRITOIRE DU PETR VIDOURLE-CAMARGUE .....	5
<b>3. ETAT DES LIEUX DES PROJETS ACTUELS SUR LE TERRITOIRE VIDOURLE-CAMARGUE....</b>	<b>10</b>
3.1 CIRCUITS COURTS DE PROXIMITE ET ALIMENTATION.....	10
3.2 RESTAURATION COLLECTIVE BIO LOCALE .....	14
3.3 TERRITOIRE PILOTE FAMILLE A ALIMENTATION POSITIVE .....	14
3.4 EDUCATION A UNE ALIMENTATION DE QUALITE ET UNE AGRICULTURE DURABLE.....	14
3.5 JARDINS COLLECTIFS.....	16
3.6 AGRITOURISME .....	16
3.7 ACTIVITES DU CIVAM DU VIDOURLE .....	17
3.8 COMPOSTAGE DE DECHETS VERTS A LA FERME.....	18
<b>4. PERSPECTIVES : PROPOSITIONS D' ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE.....</b>	<b>18</b>
4.1 DEVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS DE PROXIMITE ET MISE EN VALEUR DES INITIATIVES EXISTANTES.....	18
4.2 DEVELOPPER L'EDUCATION DU JEUNE PUBLIC A L'ALIMENTATION DE QUALITE ET A L'AGRICULTURE DURABLE .....	19
4.3 DEVELOPPEMENT DE L'AGRITOURISME.....	19
4.4 INFORMATION ET APPUI A L'EMERGENCE DE JARDINS COLLECTIFS.....	19

# 1. Présentation des CIVAM du Gard

## 1.1 L'objet des CIVAM

**L'objet des CIVAM** (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) est d'appuyer et d'accompagner des initiatives locales pour redynamiser les territoires ruraux ou les filières agricoles dans un but de développement durable.

**Les groupes CIVAM** sont formés d'agriculteurs ou tout simplement de ruraux qui se rassemblent autour d'une idée, d'un projet, et souhaitent trouver un lieu d'échanges et d'ouverture dans lequel chacun peut s'exprimer et progresser, au bénéfice d'une dynamique collective. Ces groupes sont appuyés par des équipes d'animateurs chargés de projets.

## 1.2 Nos champs d'actions

**La Fédération Départementale des CIVAM du Gard** coordonne l'animation et les projets des groupes CIVAM adhérents et met en œuvre des projets transversaux dans les domaines suivants :

- Développement des circuits courts et de proximité,
- De la relocalisation alimentaire
- Accueil éducatif à la ferme - éducation à une alimentation de qualité et une agriculture durable
- Accompagnement à la création de jardins collectifs
- Développement de l'agriculture biologique
- Alternatives aux pesticides en zones non agricoles
- Agritourisme – Le Gard de Ferme en Ferme
- Création d'activités agri-rurales
- Compostage collectif à la ferme de broyats végétaux
- Apiculture.

## 1.3 Les CIVAM du Gard

**La FD CIVAM du Gard fédère sept groupes CIVAM :**

**RACINES Gard-Lozère** (1995) – Réseau d'Agriculteurs Choissant d'Inviter à la Nature les Enfants – regroupe des agriculteurs respectueux de l'environnement désirant partager le sens de la passion de leurs métiers, dans un objectif d'accueil éducatif, social et familial, sur leurs exploitations agricoles, auprès de différents publics : enfants, adolescents, adultes.

**Le CIVAM du Vidourle** (a remplacé le CIVAM de Sommières en 2002) mène des actions de sensibilisation et de formation ainsi que des projets collectifs en lien avec le développement durable et en direction majoritairement des particuliers, en collaboration avec les acteurs locaux et collectivités territoriales.

**Le CIVAM Bio Gard** (1986) regroupe les agriculteurs certifiés en agriculture biologique ou agriculteurs en conversion. Ses missions ont trait au développement de la filière Bio dans le département.

**CIVAM Humus du Vidourle** (2011) – Il a été créé pour gérer l'activité de compostage à la ferme de broyage de végétaux.

**Chanvre Gardois** (2011) – Structuration et promotion d'une filière de production, transformation, distribution de chanvre gardois en circuits courts pour l'éco construction et l'alimentation.

**Le CIVAM Ressources** (2000) a pour but de soutenir le développement des initiatives en milieu rural. Il regroupe d'anciens et de nouveaux porteurs de projet qui souhaitent se

rencontrer, échanger, faire circuler l'information et partager leur expérience de montage de projet et de création d'activité.

**Le CIVAM Apicole du Gard** (1984). Il est composé d'apiculteurs amateurs pluriactifs et professionnels. Sa mission est essentiellement liée à la formation des apiculteurs, à la vulgarisation de l'apiculture et à la promotion des produits de la ruche.

**Ces sept groupes ainsi que la FD CIVAM Gard totalisent 664 adhérents en 2019.**

## 2. Contexte et enjeux de l'alimentation du territoire

### 2.1 Enjeux des Projets Alimentaires Territoriaux

Prévus dans la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), les **projets alimentaires territoriaux** (PAT) sont élaborés de manière concertée à l'initiative de l'ensemble des acteurs d'un territoire. Ils s'appuient sur un **diagnostic partagé** faisant un état des lieux de la production agricole locale et du besoin alimentaire exprimé au niveau d'un bassin de vie ou de consommation.

Les PAT répondent ainsi à un enjeu d'**ancrage territorial de l'alimentation** : les citoyens souhaitent avoir accès à une alimentation de qualité, locale, avec des produits frais et sains dont l'origine et le mode de production sont connus.

De plus, ils prennent en compte les trois dimensions de la **durabilité** des systèmes alimentaires :

- **Economique** : structuration et mise en relation de l'offre et de la demande, création de filières locales permettant de conserver la valeur ajoutée sur le territoire, contribution à l'installation d'agriculteurs et au maintien de leur activité...
- **Environnementale** : promotion de modes de production durables et notamment de l'agriculture biologique, développement de circuits de proximité, préservation des paysages...
- **Sociale** : projet collectif porté par les différents acteurs du territoire (citoyens, agriculteurs et transformateurs, industries agroalimentaires, acteurs de l'économie sociale et solidaire, entreprises, organismes de développement, etc.), création de lien social et notamment entre urbains et ruraux, etc.

Avec une **dimension transversale**, ils reposent sur la mise en cohérence d'actions relevant de différents secteurs (agriculture, économie, gestion des ressources naturelles, protection sociale, aménagement du territoire, éducation...) pour un objectif commun de développement local durable et d'accès à une alimentation de qualité pour tous.

C'est dans ce contexte que **la FD CIVAM** propose dans ce document d'apporter sa contribution **à l'état des lieux de la production agricole et des initiatives citoyennes en matière alimentaire** : circuits courts d'approvisionnement, jardins partagés, éducation à une alimentation de qualité et une agriculture durable, etc. Ce document se termine par **des propositions d'actions à mettre en œuvre**.

## 2.2 Le Territoire du PETR Vidourle-Camargue

Le PETR Vidourle-Camargue fédère à ce jour 4 EPCI :

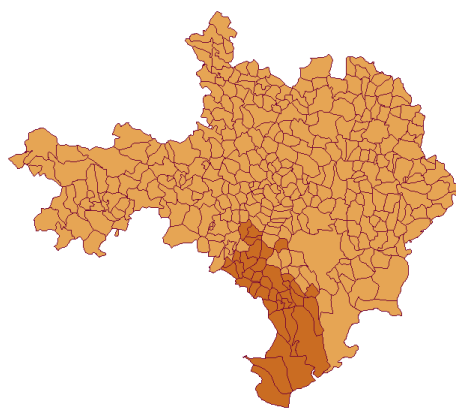
EPCI	Habitant	Nbre communes	Superficie (km <sup>2</sup> )	Densité de population (hbtt/km <sup>2</sup> )
CC Pays de Sommières	22 962	18	183,10	125,41
CC Rhône Vistre Vidourle	26 621	10	81,30	327,44
CC Petite Camargue	26 747	5	203,60	131,37
CC Terre de Camargue	20 482	3	202,30	101,25
<b>Total</b>	<b>96 812</b>	<b>36</b>	<b>670,30</b>	<b>144,43</b>

Le PETR Vidourle Camargue est une structure partenariale créée le 26 décembre 2017 à la suite du changement de statut du Pays Vidourle Camargue. Notons qu'il travaille par convention, en étroite collaboration avec la communauté de communes du Pays de Lunel qui fait partie du GAL Vidourle Camargue.

Le PETR Vidourle Camargue gère trois fonds européens : FEADER-LEADER (GAL), DLAL-FEAMP (GALPA - pêche et aquaculture), ATI-FEDER : l'ATI (Approches Territoriales Intégrées) se concentre sur la préservation de l'environnement, le patrimoine naturel et la biodiversité.

Le PETR engage **une démarche pour définir son projet de territoire.**

Le territoire est composé de **zones très différentes d'un point de vue du patrimoine naturel ou culturel**. Les contrastes sont forts comme par exemple entre le Sommiérois au Nord, en zone de Garrigues aux portes du Piémont Cévenol, et la Camargue au Sud. Cette dernière jouit d'une richesse environnementale extraordinaire et contribue fortement à l'attractivité touristique du territoire Vidourle-Camargue.

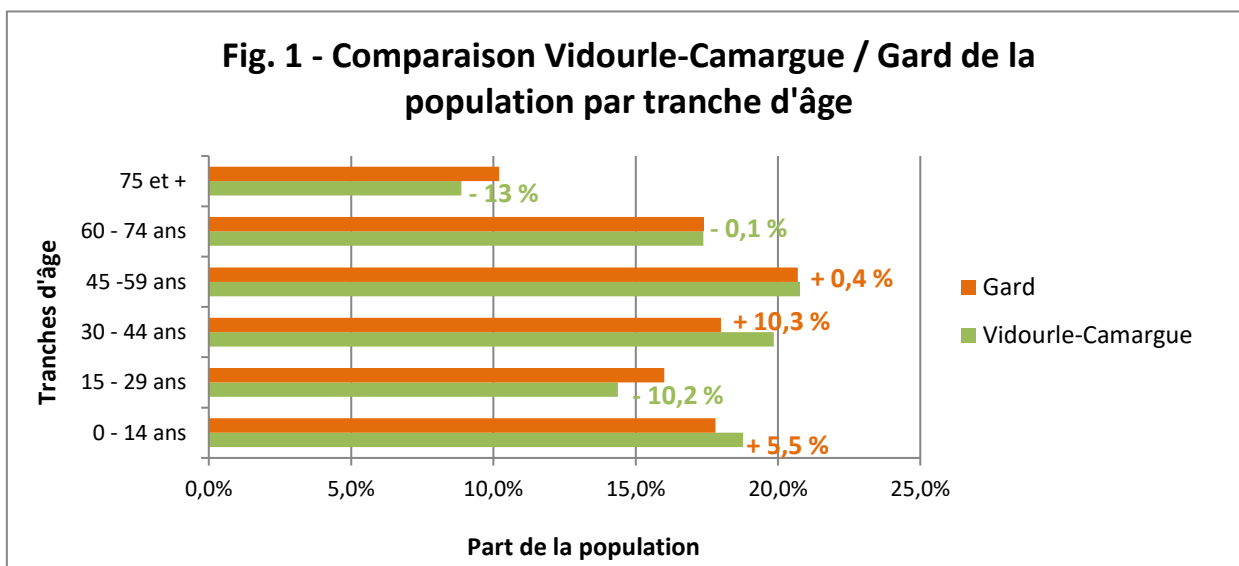


### ❖ Une croissance démographique qui marque le pas mais une attractivité préservée

Sources : INSEE (2014), CCI (2016)

La population du territoire est de plus de 96 812 habitants. Elle se caractérise notamment par :

- **Une croissance démographique remarquable de la population ces cinquante dernières années : + 135% d'augmentation depuis 1968.** Comme partout sur le territoire du Gard, cette croissance ralentie depuis les années 2000. A noter toutefois que depuis 2009, **la dynamique de croissance est inférieure à celle constatée en moyenne sur le département** (+7,8% de croissance sur Vidourle-Camargue contre +12,6% dans le Gard).
- Un vieillissement de la population légèrement moins important que sur l'ensemble du Gard avec presque 20% de la population qui a moins de 14 ans et 26% qui a plus de 60 (soit 13% de moins que la moyenne)(Fig. 1).
- Une **taille moyenne des ménages qui diminue** en suivant la tendance nationale et gardoise, liée à l'allongement de la durée de vie. D'après les données de l'INSEE, en 2014, **la majorité des habitants du territoire sont des couples avec enfant (29,7%)**, des couples sans enfants (29%) et des personnes seules (28,5%). La dynamique des ménages



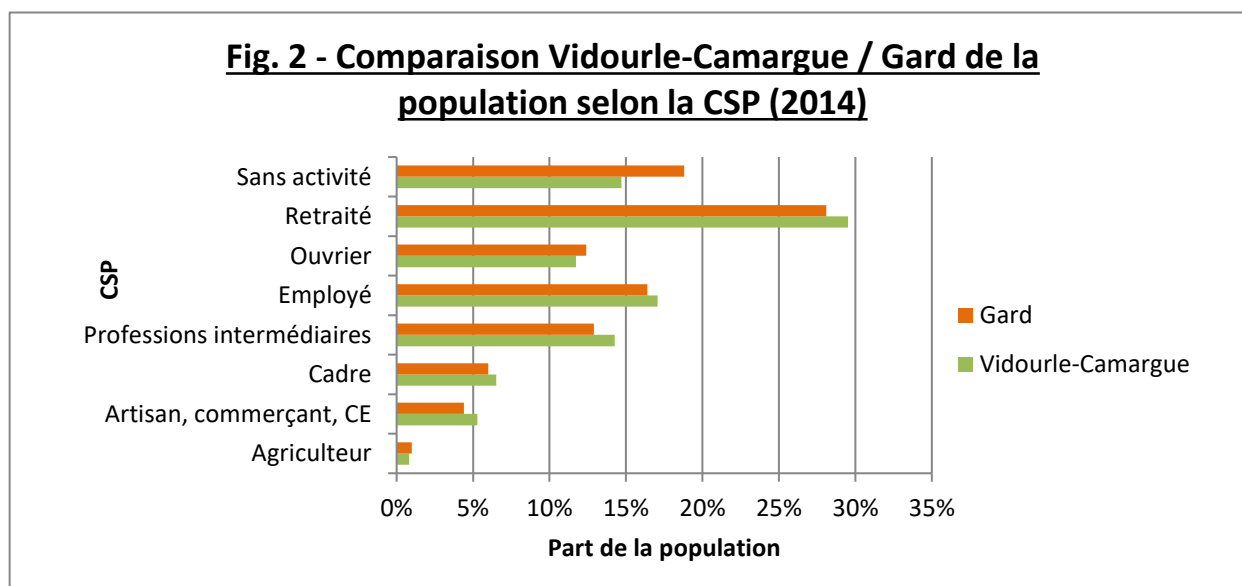
est plutôt favorable au territoire par rapport à la moyenne du Gard (+3% de couples avec enfant par exemple).

- **Une situation économique plutôt favorable aux ménages du territoire mais avec des disparités significatives. Le revenu fiscal médian des habitants de Vidourle-Camargue est supérieur de 6% à la moyenne départementale mais inférieur de 3,2% à la moyenne nationale (Source Insee 2014). Ce revenu médian par unité de consommation (UC) est de 19 723 € en 2014 sur la zone étudiée mais inférieur de presque 1 000 € en Petite Camargue.**

En termes de consommation alimentaire, les données de la CCI indiquent qu'en 2016, les ménages du territoire Vidourle-Camargue dépensaient environ **243 M€ pour leur alimentation** soit environ 2 510 € par habitant (très légèrement inférieur à la moyenne du Gard qui est à 2 630 €).

❖ **Activités et emploi** (Source : INSEE, 2014 et CCI30 2016)

Les retraités représentent la catégorie socio-professionnelle la plus importante avec presque 29,5% de la population du territoire. Les cadres sont bien représentés par rapport à la moyenne gardoise tout comme les artisans, commerçants et chefs d'entreprise. **La population agricole en Vidourle-Camargue est, quant à elle, sous-représentée** (seulement 0,8% de la population contre 1% pour le Gard) (Fig. 2).



En 2014, le **taux de chômage du territoire (15,3%)** est inférieur à celui du Gard (17,4%) mais supérieur à la moyenne française (10%). **Toutefois, les disparités entre EPCI sont très importantes** puisque le taux de chômage est de 18,4% en Terre de Camargue et de 16,3% en Petite Camargue contre 13,2% sur le reste du territoire.

Les principaux secteurs d'activité (en emplois salariés) sont les services (40%) suivis du commerce (26%) et de l'industrie (26%). **L'agriculture tient également une place importante avec 3,9% des postes salariés** (contre 2,2% dans le Gard).

L'indicateur de **concentration d'emploi<sup>1</sup>** est de 71%, **ce qui indique que la majorité des actifs du territoire ne se déplacent pas hors du secteur Vidourle-Camargue pour travailler** (Fig. 3). Encore une fois, les disparités sont fortes puisqu'à peine plus de la moitié des habitants du Sommiérois travaillent sur le territoire alors qu'ils sont presque 90% en Terre de Camargue.

Fig. 3 - Concentration d'emplois par EPCI (2014)			
EPCI	Nbre d'emplois dans la zone	Actifs résidant dans la zone	Indicateur de concentration d'emploi
CC Pays de Sommières	4880	8626	56,6
CC Rhône Vistre Vidourle	7305	10704	68,2
CC Petite Camargue	7070	10067	70,2
CC Terre de Camargue	6342	7287	87
<b>Vidourle-Camargue</b>	<b>25 597</b>	<b>36 684</b>	<b>71</b>

#### ❖ Politique de la Ville

Le territoire Vidourle-Camargue dispose d'un unique Contrat de Ville signé en 2015 sur le secteur de Vauvert-Petite Camargue. La ville de Vauvert est au cœur du dispositif puisque un de ses quartiers (Les Costières) est classé Quartier Prioritaire.

#### ❖ Agriculture

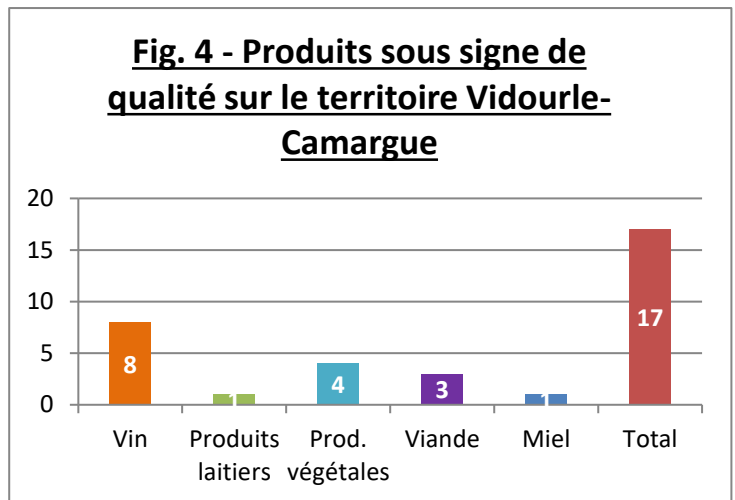
L'agriculture de Vidourle-Camargue peut-être caractérisée par les éléments suivants :

- Des terroirs agricoles très différents entre le Nord et le Sud du territoire d'étude :
  - la Camargue : une agriculture qui reflète les spécificités paysagères de la zone (marais, étangs, pas de relief) avec l'élevage de taureau, la riziculture ou encore la production de sel
  - les Costières avec des productions orientées vers la viticulture, l'arboriculture et le maraichage
  - les plaines de la Vistre et du Vidourle permettent des cultures plus diversifiées (céréales, arboriculture, maraichage, etc.) avec toujours une présence importante des vignes
  - les garrigues dont le relief accueille principalement vignes et oliviers
- Une pression foncière importante avec des terres agricoles toujours plus chères
- Une prépondérance de la viticulture

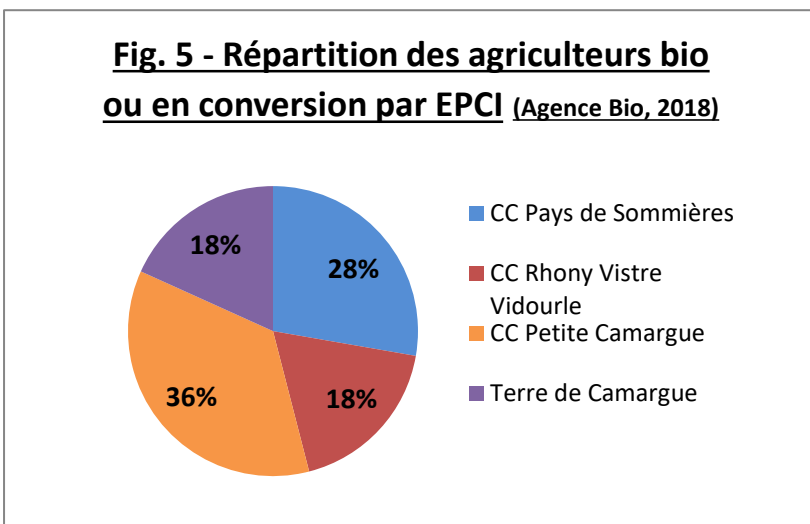
<sup>1</sup> Indicateur INSEE : nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone



- Des productions arboricoles importantes, notamment sur la plaine de la Vistre et sur le secteur des Costières. Certaines productions telles que l'Olive de Nîmes sont emblématiques
- L'importance des grandes cultures en Camargue grâce à la production de riz
- De l'élevage très spécifique à la Camargue : le taureau
- Plusieurs grandes manifestations agricoles (De Ferme en Ferme, Les Estivales de Sommières, etc.)



**Les signes de qualité**

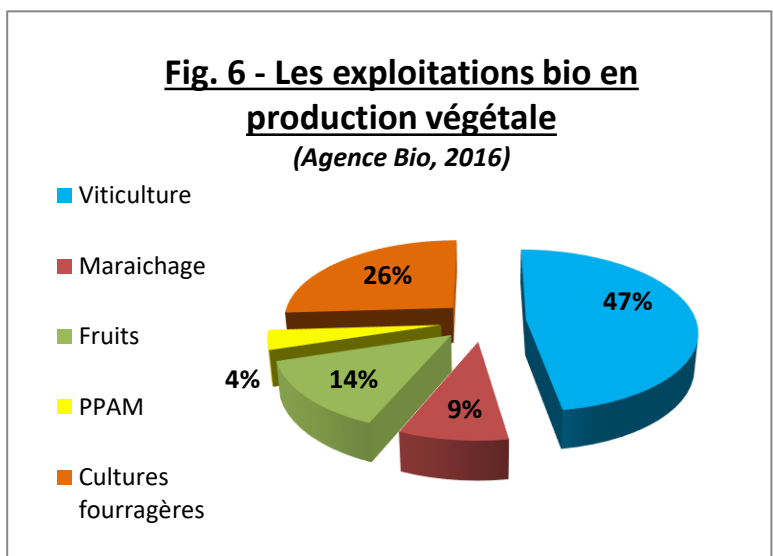


Le territoire de Vidourle-Camargue est concerné par **17 signes de qualité** (SIQO) ce qui est important (Fig.4). Le vin reste la production du territoire la plus labellisée. Certains de ces SIQO couvrent tout le Gard (Vin IGP Gard, IGP Miel de Provence, IGP Volailles du Languedoc). Tandis que d'autres sont particulièrement emblématiques du territoire : AOP Taureau de Camargue, IGP Vin des sables ou riz de Camargue, AOC olive et huile d'olive de Nîmes.

**L'agriculture biologique** (source Agence Bio 2016, 2018)

En ce qui concerne l'agriculture biologique, le territoire compte **plus de 130 producteurs en bio ou en conversion** soit environ 17% des producteurs notifiés sur l'ensemble du Gard.

Ces agriculteurs bio sont plutôt bien répartis sur le territoire Vidourle-Camargue mais **avec une densité légèrement plus forte en Petite Camargue** (notamment sur Vauvert et Aimargues, puis Le Cailar et Beauvoisin) (Fig. 5).





**Les producteurs bio en Vidourle-Camargue sont très nettement orientés vers les filières végétales** (125 exploitations ont au moins une production végétale contre 34 ayant au moins une production animale).

Parmi les productions végétales bios, la viticulture est bien sûr la plus représentée (47%) suivie par les cultures fourragères, notamment le riz (26%) et l'arboriculture (14%) (*Fig. 6*).

A noter également que **l'aval de la filière bio** compte 159 opérateurs dont 214 producteurs ayant une activité de transformation, 29 transformateurs et 6 distributeurs.

#### ❖ **Des atouts pour l'agritourisme**

Grâce à ses richesses naturelles, des paysages diversifiés et emblématiques (Camargue, paysages viticoles du Sommiérois), des produits typiques et des traditions bien ancrées (bouvine) qui contribuent à son identité, le territoire Vidourle Camargue possède un potentiel important pour le développement de l'offre agritouristique à mettre en synergie avec l'importante fréquentation des sites balnéaires du Grau du Roi – Port Camargue et de la Ville d'Aigues Mortes.

#### **Conclusion**

Le territoire du PETR Vidourle Camargue possède donc des atouts indéniables pour assurer une alimentation locale de qualité à sa population, comme la présence de productions et de terroirs agricoles diversifiés, un vaste bassin de consommation, une forte attractivité touristique et une collectivité, le PETR engagée dans une politique volontarisme de développement agricole et rural.

### 3. Etat des lieux des projets actuels sur le territoire Vidourle-Camargue

Avec l'appui du Conseil Départemental du Gard, la FD CIVAM du Gard met en place différentes actions contribuant à valoriser l'agriculture locale, à favoriser l'accès à une alimentation de qualité et à sensibiliser les citoyens sur les pratiques agricoles et alimentaires respectueuses de l'environnement.

Nous présentons ci-après les initiatives et projets que nous avons pu repérer et/ou accompagner sur le territoire Vidourle-Camargue. Il ne s'agit pas d'un recensement exhaustif.

#### 3.1 Circuits courts de proximité et Alimentation

Les circuits courts de commercialisation sont des circuits de distribution avec 0 ou 1 intermédiaire entre le producteur et le consommateur. S'y ajoute généralement la notion de proximité géographique (on considère souvent <50 km), afin d'encourager la production locale et de limiter les distances parcourues pour la distribution des produits.

##### ❖ Les Marchés de plein vent

Dans le cadre d'une **étude à l'échelle départementale sur les marchés hebdomadaires de plein vent** conduite en 2015/2016, nous avons adressé des questionnaires d'enquête à l'ensemble des marchés gardois afin de les caractériser, d'identifier la place des producteurs sur ces marchés et de soulever des besoins éventuels.

*NB : le recensement présenté ci-dessous n'est pas parfaitement exhaustif et s'appuie principalement sur l'enquête de 2015-2016.*

Nous avons recensé au moins **16 communes ayant des marchés hebdomadaires** toute l'année sur le territoire **soit 27 marchés permanents** (10 ont répondu à notre enquête). Nous avons également repéré au moins **4 marchés estivaux** (sur 4 communes différentes). A noter notamment la densité de marchés, y compris hors saison touristique, sur la commune du **Grau du Roi**. Au total, 8 marchés recensés dont 7 qui ont lieu toute l'année.

Les deux tableaux ci-après résument les principales caractéristiques de ces marchés.

*Tableau 1 : marchés hebdomadaires permanents en Vidourle-Camargue*

Marché	EPCI	Réponse enquête 2015 / 2016	Nature du marché	Type	Jour(s)
CALVISSON	CC Pays de Sommières	Oui	mixte	classique	Dimanche
JUNAS	CC Pays de Sommières	Oui	mixte	classique	Mardi
SOMMIERES 1	CC Pays de Sommières	Oui	mixte	classique	Samedi
AUBAIS	CC Rhony Vistre Vidourle	Oui	mixte	classique	Mardi
CODOGNAN	CC Rhony Vistre Vidourle	Oui	alimentaire	classique	Mardi
GALLARGUES LE MONTUEUX	CC Rhony Vistre Vidourle	Non	alimentaire	classique	Jeudi
UCHAUD	CC Rhony Vistre Vidourle	Non	mixte	classique	Jeudi
VERGEZE 1	CC Rhony Vistre Vidourle	Oui	mixte	classique	Jeudi
VERGEZE 2	CC Rhony Vistre Vidourle	Oui	mixte	classique	Samedi

AIGUES-MORTES 1	CC Terre de Camargue	Oui	mixte	classique	Mercredi
AIGUES-MORTES 2	CC Terre de Camargue	Oui	mixte	classique	Dimanche
LE GRAU DU ROI 1 - Centre-ville	CC Terre de Camargue	Non	mixte	classique	Mardi
LE GRAU DU ROI 2 - Centre-ville	CC Terre de Camargue	Non	mixte	classique	Jeudi
LE GRAU DU ROI 3 - Centre-ville	CC Terre de Camargue	Non	mixte	classique	Samedi
LE GRAU DU ROI 4 - Boucanet	CC Terre de Camargue	Non	mixte	classique	Lundi
LE GRAU DU ROI 5 - Boucanet	CC Terre de Camargue	Non	mixte	classique	Mercredi
LE GRAU DU ROI 6 - Boucanet	CC Terre de Camargue	Non	mixte	classique	Vendredi
LE GRAU DU ROI 7	CC Terre de Camargue	Non	alimentaire	producteurs	Vendredi
SAINT LAURENT D'AIGOUZE 1	CC Terre de Camargue	Non	mixte	classique	Lundi
SAINT LAURENT D'AIGOUZE 2	CC Terre de Camargue	Non	mixte	classique	Mercredi
SAINT LAURENT D'AIGOUZE 3	CC Terre de Camargue	Non	mixte	classique	Vendredi
AIMARGUES	CC Petite Camargue	Non	mixte	classique	Dimanche
AUBORD	CC Petite Camargue	Oui	mixte	classique	Mercredi
BEAUVOISIN	CC Petite Camargue	Oui	mixte	classique	Dimanche
CAILAR (LE)	CC Petite Camargue	Oui	mixte	classique	Vendredi
VAUVERT 1	CC Petite Camargue	Non	mixte	classique	Mercredi
VAUVERT 2	CC Petite Camargue	Non	mixte	classique	Samedi

Tableau 2 : marchés hebdomadaires estivaux en Vidourle-Camarque

Marché	EPCI	Réponse enquête 2015 / 16	Nature du marché	Type	Jour(s)
LE GRAU DU ROI 8 - Port Camargue	CC Terre de Camargue	Non	mixte	classique	Mercredi
MONTPEZAT	CC Pays de Sommières	Non	mixte	producteurs	Dimanche
SALINELLES	CC Pays de Sommières	Non	mixte	classique	jeudi soir
SOMMIERES 2	CC Pays de Sommières	Oui	mixte	classique	mercredi soir

La dynamique des marchés sur le territoire est intéressante. Toutefois, l'enquête fait état de plusieurs points de vigilance :

- 8 marchés (sur 12 réponses) sont jugés mal dimensionnés (trop petit ou trop grand)
- 7 marchés n'ont pas une offre adaptée. La plupart sont en manque d'offre sur certains produits, d'autres en excès
- 4 marchés se disent en déclin tandis que 3 sont en expansion
- 5 marchés souffrent d'un manque de producteurs

**Ces communes pourraient donc être intéressées pour être accompagnées dans la redynamisation ou la restructuration de leur marché. De plus, certains élus du territoire souhaiteraient aussi développer les circuits courts sur leur commune, notamment grâce aux marchés de plein vent qui sont d'excellents vecteurs de lien social et d'attractivité touristique.**

### ❖ Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP)

Une AMAP est un partenariat entre un groupe de consommateurs et un ou plusieurs producteurs qui leur fournissent un panier de produits (légumes mais éventuellement aussi œufs, viande, etc.) chaque semaine. Ils établissent un **contrat solidaire**, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui paient à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie (6 mois à un an).

Sur le territoire Vidourle-Camargue, **deux AMAP sont actives** :

- **Les Cagettes du Vidourle à Aubais** et créée en 2009. L'AMAP propose une large gamme de produits locaux : fruits et légumes, fromages de chèvres, œufs, pain, poulets, etc. En moyenne, une vingtaine de famille ont signé un contrat avec les produits locaux de l'AMAP.
- **Les Paniers de l'Escattes** à Saint-Etienne d'Escattes (Souvignargues) et créée en 2014. L'AMAP propose des livraisons hebdomadaires de légumes, œufs et pains locaux et de manière plus ponctuelle des commandes de poulet, vin, bière et viandes de producteurs du territoire.

A noter qu'aucune AMAP n'a disparu sur ce territoire.

### ❖ Paniers sans intermédiaire

Certains producteurs livrent directement leur production agricole aux consommateurs sous forme de paniers commandés par mail ou par un site internet.

Localement, **seulement une modalité de ce type a été recensée** :

**Le Jardin de Petitou** : formé en 2010, ce collectif de quatre agriculteurs s'est constitué pour mutualiser la vente de leurs produits en circuits courts (légumes, PPAM, viande porcine). Un site internet est né et près d'une vingtaine de producteurs se joignent au collectif pour alimenter le site de vente avec leurs produits (pain, œufs, bières, agneau, escargots, boisson, etc.) Des livraisons sont effectuées le jeudi dans une vingtaine de points de livraison fixes (Nîmes, Calisson, Aubais, Sommières, etc.). En 2018, le Jardin de Petitou a été reconnu GIEE et est accompagné par le FD CIVAM du Gard.

### ❖ Paniers avec intermédiaire

Il existe également des systèmes de paniers où c'est un intermédiaire qui se charge d'acquérir les produits auprès des producteurs et de les revendre aux consommateurs. Dans ce cas, la zone de chalandise est relativement large. La commande se fait sur un site internet ou e-mail et la livraison a lieu en point de dépôt ou à domicile. Hormis l'initiative Le Locavor, qui ressemble d'ailleurs plus au système de la Ruche qui dit Oui !, nous n'avons pas repéré d'entreprises qui approvisionnent le territoire.

- **Locavor de Vauvert** : le site de commande en ligne regroupe une trentaine de fournisseurs dont une partie de producteurs locaux du territoire (légumes bio, vins, miels, pains, huiles, légumineuses, porcs, volailles, etc.). Les commandes sont distribuées le vendredi soir aux consommateurs.

A noter qu'il existe également **un Locavor à Saint-Séries** (CCPL-Hérault) dont une grande partie des producteurs sont situés en Vidourle-Camargue (fromage de chèvre, porc, volailles, œufs, huile, vins, PPAM, pain, etc.).

### ❖ Groupements d'achats

Les groupements d'achat fédèrent des consommateurs soucieux de leur alimentation et qui se regroupent pour réaliser des achats groupés auprès de producteurs locaux. Les consommateurs gèrent les commandes, la réception et la distribution des produits. Les

groupements fonctionnent en général à l'aide de listes de diffusion e-mail ce qui rend complexe la prise de commande.

Sur le territoire étudié, il existe trois groupements d'achats :

- **La Saladelle à Vauvert.** L'association, gérée sous forme d'une collégiale et d'un partage des tâches équitables, propose des produits locaux à ses adhérents mais également un complément d'offre via des grossistes bios.
- **Groupachat à Salinelles.** Ce groupement propose une gamme de produits locaux (fruits, légumes, pain, farine, viande, spiruline, etc.) mais également des achats groupés auprès de Floréa Romero (producteurs d'agrumes bio dans le Sud de l'Espagne). Le groupe achat de Salinelles favorise les achats et pratiques solidaires (achat auprès de jeunes producteurs, aide des personnes âgées, etc.).
- **La Calebasse à Sommières.** Créé en 2009, ce groupement d'achats propose des produits locaux et bio (producteurs du Gard, du Vaucluse, des Bouches du Rhône) mais également des achats groupés de produits français bio (pâte, comté, légumineuses, etc.). Au-delà d'un simple achat en gros, le collectif propose à ses adhérents des ateliers, des temps d'échanges et de convivialité autour de valeurs communes (équité sociale, respect de l'environnement, etc.).

#### ❖ Ruche Qui Dit Oui !

La Ruche Qui Dit Oui est une entreprise de l'ESS. Il existe environ 1000 « ruches » en France, qui sont des lieux d'approvisionnement en produits locaux fermiers. Chaque ruche est menée par un **consommateur responsable de ruche** (souvent auto-entrepreneur ou association) qui coordonne la mise en place du circuit, la recherche de producteurs et la communication avec les membres. Il est rémunéré grâce au prélèvement de 8,35% sur les ventes finales de tous les producteurs. A cela s'ajoutent 8,35% pour rémunérer les salariés de l'entreprise nationale et le service de paiement en ligne. **Le consommateur (« abeille ») s'inscrit à une ruche sur internet et récupère ses produits une fois par semaine dans un lieu défini.**

Sur le territoire, **trois ruches sont en activité** :

- **Villevieille** : créée en 2014, 12 producteurs fournissent cette modalité soit 230 produits disponibles ;
- **Codognan** : 14 producteurs sont référencés et fournissent environ 200 produits différents depuis 2012 ;
- **Calvisson** : 19 producteurs participent à la ruche et la gamme s'étend sur 270 produits.

#### ❖ Boutiques de producteurs

Il n'existe aucun magasin appartenant un réseau des boutiques paysannes sur le territoire Vidourle-Camargue.

**Un seul magasin de producteurs a été recensé :**

- **L'ilot paysan à Congénies** : ouverte il y a plus de 5 ans grâce à une dizaine de producteurs qui font vivre cette boutique exclusivement en bio. Ici, pas de salariés : des permanences sont effectuées par les agriculteurs eux même. Tous les produits ont parcouru moins de 80 km (fruits et légumes, pain, produits transformés, miel, vin, pain et même produits de la mer).

Précision toutefois, l'existence du magasin Terroir Camargue – La Pradelle à Vauvert qui regroupe les produits bio issus de l'exploitation agricole gérée par l'ESAT La Pradelle ainsi que des produits régionaux.

### ❖ Magasins spécialisés bio

**Le territoire compte moins de 10 magasins spécialisés bio.** A noter le récent développement de ce type de magasins à Aigues Mortes. Depuis septembre 2017, 3 magasins spécialisés ont ouvert leurs portes, alors qu'aucun n'existait auparavant : Gardian Market (septembre 2017), My Bio Shop (octobre 2017) et la Vie Claire (février 2018). A contrario, on peut citer l'implantation historique d'une alimentation bio à Sommières depuis 1993 dont la croissance du chiffre d'affaire est continue. Enfin, la famille de maraîchers Poirot est à l'origine du magasin Poirot Bio à Beauvoisin (qui propose également de la vente en ligne).

**Ce recensement, bien que non exhaustif, présente les principaux circuits courts que nous avons pu recenser. Nous pouvons constater l'existence de différentes modalités de vente et une dynamique intéressante des circuits courts grâce notamment à la diversité des productions offertes par ce territoire contrasté.**

## 3.2 Restauration collective bio locale

La Communauté de Communes Petite Camargue (qui a pris la suite de la démarche pilote initiée dès 1993 par le centre de loisirs Pierre François à Vauvert accompagné par la FD CIVAM Gard) est une EPCI particulièrement avancée en terme de restauration collective bio locale puisque sa cuisine centrale approvisionne en liaison chaude l'ensemble des écoles du territoire en repas à 80 % bio et ou locaux (chiffre à confirmer). La CCPC a en projet de construire une nouvelle cuisine centrale neuve.

A noter également la démarche d'approvisionnement en bio et ou local des crèches de Calvisson et Sommières gérées par la CC du Pays de Sommières.

La crèche d'Aigues Mortes mène également une démarche similaire.

## 3.3 Expérimentation action pilote Famille à Alimentation Positive

Test de mise en œuvre de cette démarche pilote en 2019 auprès de 3 groupes de participants dont 2 de publics en difficulté. Deux groupes concernent le territoire du PETR : un groupe de bénéficiaires du Centre Social RIVES à Vauvert et un groupe des assistantes sociales de l'UTASI Vidourle Camargue (le 3<sup>ème</sup> groupe concerne des bénéficiaires du CMS de Beaucaire).

## 3.4 Education à une alimentation de qualité et une agriculture durable

La FD CIVAM 30 met en place depuis de nombreuses années des actions diversifiées d'éducation à l'alimentation et à l'agriculture durables sur le département, avec l'appui financier du CD 30. Les **objectifs** de ces actions d'éducation à l'alimentation et l'agriculture durables sont multiples :

- Promouvoir auprès du jeune public (enfants et adolescents) une agriculture respectueuse de l'environnement
- Faire le lien entre agriculture respectueuse de l'environnement et alimentation saine, de qualité et locale
- Mettre en lumière le lien entre choix de consommation et modes de production soutenus pour tendre vers une prise en main de sa consommation
- Impliquer les équipes éducatives et permettre le dialogue entre jeune public et agriculteurs / autres acteurs du milieu rural
- Mettre en avant la multifonctionnalité de l'agriculture gardoise en montrant aux enfants et adolescents que les agriculteurs/producteurs ne sont pas seulement des fournisseurs



de matières premières mais qu'ils ont aussi un rôle environnemental et social et un rôle dans le développement local des territoires.

- Sensibiliser et former le grand public aux problématiques alimentation et agriculture de qualité/santé/environnement
- Participer au développement des circuits courts et de proximité en favorisant l'accessibilité des produits locaux de qualité auprès des Gardois.

Le **réseau RACINES Gard-Lozère, créé en 1995**, est le principal outil d'éducation à l'alimentation et à l'agriculture durable du réseau CIVAM 30. Il est composé d'agriculteurs qui pratiquent une agriculture respectueuse de l'environnement (la plupart pratiquent l'agriculture biologique). Ils interviennent principalement auprès d'enfants et d'adolescents dans le cadre scolaire, périscolaire ou extra-scolaire (centres de loisirs) en accueillant sur leur exploitation ou sous forme d'interventions en classe.

Le CIVAM RACINES, agréé par l'Éducation Nationale, compte actuellement 24 producteurs dont :

- ❖ 2 agriculteurs RACINES présents sur le territoire Vidourle Camargue :

Yves MOULIN, viticulture, céréales et traction animale – VILLEVIEILLE  
Caroline GARRIGUES, plans bio et transformation – CAMPAGNE (34)

Paul VANMUNSTER, installé sur le territoire (Vic-Le-Fesq) a arrêté les visites de sa ferme suite à l'incendie de sa chèvrerie.

- ❖ 3 agriculteurs hors territoire qui se déplacent et viennent intervenir sur le territoire Vidourle Camargue :

Jean-Michel GALLIFET, apiculture et agroforesterie – CARDET  
Guillaume PRADEILLES, maraichage et transformation – CLARET (34)  
Isabelle BRINGOLLET-CHAMBON, apicultrice - NIMES

Le territoire compte donc peu d'agriculteurs du CIVAM RACINES mais le potentiel d'animation reste non négligeable car ce sont des membres très actifs dans le réseau.

En 2017 :

- ❖ 11 demi-journées d'animation ont été réalisées au total en 2017 par les 2 agriculteurs installés sur le territoire dont 9 ont été réalisées sur le territoire du PETR Vidourle-Camargue et 2 à l'extérieur (Ecole Jean Moulin de Nîmes et jardin partagé de Caveirac)
- ❖ 2 demi-journées d'animation réalisées en 2017 sur le territoire par un agriculteur hors territoire
- ❖ Il y a donc eu 11 demi-journées d'animation réalisées sur le territoire du PETR Vidourle-Camargue en 2017 par 3 agriculteurs différents.
- ❖ Les agriculteurs du CIVAM RACINES ont sensibilisé 251 enfants vivant hors territoire et 22 enfants du territoire (Ecole de la Condamine de Sommières)
- ❖ Les animations réalisées sur le territoire du PETR sont principalement issues de deux conventions :
  - Convention avec la Communauté de Communes du Pays de Sommières

La Communauté de Communes du Pays de Sommières soutient les actions du réseau RACINES à travers la prise en charge financière de visites sur les fermes et d'interventions d'agriculteurs dans les écoles de la CCPS.

Pour cette Communauté de communes, l'objectif est de prolonger et d'élargir les propositions l'éducation à l'environnement auprès des écoles.



➤ Classes de découverte avec Ethic-Etapes Le CART

Une classe de découverte a été mise en place dès 2004 avec le centre d'accueil de groupes du CART à SOMMIÈRES.

Chaque année, plusieurs agriculteurs interviennent au CART ou reçoivent sur leur ferme des enfants hébergés dans ce centre d'accueil. En 2017, 15 demi-journées (dont 5 visites de fermes hors territoires) ont été réalisées dans ce cadre-là grâce à 6 agriculteurs différents.

En 2018 :

- ❖ 6 demi-journées d'animation ont déjà été réalisées (au 17 avril 2018) par 3 agriculteurs différents.
- ❖ En plus du centre LE CART et de la convention avec la Communauté de Communes du Pays de Sommières, cette année, l'association « Les jardins du Moulet » à Congénies qui gère les jardins collectifs en démarrage de la commune fait appel aux agriculteurs membres du CIVAM RACINES pour réaliser des ateliers d'initiation au jardinage au naturel.

### 3.5 Jardins collectifs

La Fédération Départementale des CIVAM du Gard accompagne la création de jardins collectifs dans le Gard depuis 2009, dans le cadre de la Politique Alimentaire Départementale mis en œuvre par le Conseil Départemental. Actuellement, nous avons accompagné près de 80 jardins collectifs.

Cet accompagnement permet de répondre à une demande croissante et à plusieurs objectifs :

- Création de lien social (en milieu urbain, périurbain et rural) et de « citoyenneté »
- Recréation de lien à la terre
- Participation au développement d'activités vivrières de production d'une alimentation saine et de qualité
- Sensibilisation à l'environnement (méthodes du jardinage biologique et jardins pédagogiques)

Sur le territoire du PÉTR Vidourle-Camargue, 7 projets gardois de jardins collectifs sont ou ont été accompagnés par la FD CIVAM du Gard, sur les communes suivantes :

- Cannes et Clairan
- Montpezat
- Villevieille
- Aujargues
- Congénies
- Sommières
- Le Grau du Roi

D'autres jardins existent sur le territoire mais n'ont pas été accompagnés par la FD CIVAM 30. Nous pouvons citer, par exemple, Calvisson et Saint-Laurent d'Aigouze (en lancement).

### 3.6 Agritourisme

#### ❖ Le Gard de Ferme en Ferme

Depuis plusieurs années, nous assistons à une transformation des attentes des citoyens (consommateurs, nouveaux arrivants sur les territoires, touristes ...) :

- La demande augmente en matière de connaissance des produits frais et des produits transformés (origine des produits et compréhension de leurs qualités), avec un vif intérêt pour l'établissement de relations entre ville et campagne
- Le souhait de se rapprocher d'une agriculture de proximité et de consommer autrement et « local » augmente sur les territoires : groupements de consommateurs,

groupements d'achats, associations, élus, etc. La FD CIVAM du Gard est de plus en plus sollicitée pour accompagner des projets de collectivités locales en lien avec l'agriculture de proximité et l'alimentation de qualité.

- La demande continue de progresser concernant des informations sur les pratiques agricoles, ses principes et ses conséquences sur l'environnement (rapport nature/écologie/santé)

Dans ce contexte-là, les événements agritouristiques se développent sur les territoires et ne cessent d'attirer toujours plus de monde.

La Fédération départementale des CIVAM du Gard organise depuis 2013 sur le département l'opération « **Le Gard De Ferme en Ferme** » dans le cadre de la politique alimentaire du Conseil Départemental du Gard. Ce sont aujourd'hui une soixantaine de fermes gardoises qui ouvrent leur porte en même temps le dernier weekend d'avril. Cette opération de portes-ouvertes dans les fermes a pour objectif de faire découvrir au public les savoir-faire et les métiers des agriculteurs engagés pour le développement durable de leurs territoires.

Les fermes participantes sur le territoire du PETR sont en moyenne au nombre de 8 et attirent près de 2000 visiteurs chaque année.

En 2018, 7 fermes du territoire ont participé à l'évènement :

- Domaine Leyris Mazières – Cannes et Clairan / Sérignac
- Font de la Rouquette, Au pas de l'âne – Calvisson
- Ferme du Puech Cabrier – Uchaud
- Domaine Cabanis – Vauvert
- Tillandsia Prod – Le Cailar
- Nymphéa – Le Cailar
- Manade Agnel – Le Cailar

#### ❖ **Balades et rencontres en Petite Camargue et Costières**

Notons également que la **FD CIVAM a organisé des circuits agri touristiques sur ce territoire en 2007 et 2008 « Balades et rencontres en Petite Camargue et Costières ».**

#### ❖ **Actions portées par le PETR Vidourle Camargue**

Le PETR Vidourle Camargue porte plusieurs démarches pour le développement de l'agri éco tourisme :

- Animation de la démarche « **tourisme responsable** » initiée depuis 2012 : création d'une charte, animation et formation d'un réseau des ambassadeurs
- Création et animation du **site remarquable du goût « Taureau de Camargue »**. Accueil du 1<sup>er</sup> salon des SRG français à Vauvert fin octobre 2018.
- Animation d'une démarche de **structuration de la destination de l'offre Œnotouristique** en Vidourle Camargue : animation de groupes de travail en 2016/2017, candidature au label Vignoble et découvertes. Notons la présence de l'oenopole de Calvisson et du pole oenotouristique Via Vino à Saint Christol (34).

### **3.7 Activités du CIVAM du Vidourle**

Le CIVAM du Vidourle organise sur le Sommiérois de nombreux cycles d'ateliers à destination du grand public :

- Cuisiner bio & Autrement dans les locaux du centre social calade à Sommières
- Jardins et verger école Bio
- Permaculture
- Plantes sauvages comestibles
- Produits cosmétiques naturels

Par ailleurs, il prend part à l'organisation en partenariat avec les associations locales (Abeilles et Biodiversité, centre d'accueil du CART, groupe Transition Vaunage Vidourle ...) d'animations (conférences, projections débat) sur les thèmes de l'agriculture et de l'alimentation durables sans pesticides.

### 3.8 Compostage de déchets verts à la ferme

Nous mentionnons pour information dans cet état des lieux ce point afin d'amener une vision territoriale la plus complète possible bien que cette thématique ne rentre dans le cadre du présent projet de PAT.

Le CIVAM Humus du Vidourle accompagné par la FD CIVAM mène depuis une quinzaine d'année une activité de compostage à la ferme des déchets verts en partenariat avec la CC du Pays de Sommières. **Depuis 2009, l'ensemble des déchets verts de la collectivité sont compostés par les agriculteurs du territoire** (plus 2500 t en 2018).

Une **collaboration entre la FD CIVAM du Gard le centre social Calade** est se met en place pour la formation des salariés d'un prochain chantier d'insertion qui seront chargés de broyer les déchets verts directement chez les particuliers qui le souhaitent avec un broyeur mobile.

## 4. Perspectives : propositions d'actions à mettre en œuvre

### 4.1 Développement des circuits courts de proximité et mise en valeur des initiatives existantes

Concernant les circuits courts de proximité, on constate **que les marchés de plein vent sont des modalités intéressantes de commercialisation**. C'est d'ailleurs le deuxième mode de vente de produits agricoles en circuits courts dans le Gard. L'état des lieux présentés plus haut met en évidence des difficultés de certains marchés du territoire (problématique d'offre, notamment via les agriculteurs, dimensionnement, lisibilité-communication, etc.) et un besoin d'accompagnement.

Ainsi, nous proposons **de réaliser en partenariat avec le CIVAM Bio Gard un accompagnement des communes afin de créer ou redynamiser leur marché**. Les objectifs de l'action sont les suivants :

- Doter les communes d'outils et les accompagner sur leurs marchés de plein vent
- Dynamiser les marchés qui sont des outils d'animation et de lien social en milieu rural
- Renforcer la présence et la lisibilité des produits locaux et bio sur les marchés
- Sensibiliser les consommateurs des marchés à la promotion des filières agricoles locales et à l'agriculture biologique

Les actions qui pourront être mises en place sont :

- la réalisation **d'un état des lieux** approfondi des marchés du territoire Vidourle-Camargue (affiner, compléter et actualiser le diagnostic existant et identifier plus clairement les besoins de chaque commune). **Une cartographie** pourra être réalisée
- identification et mobilisation des agriculteurs et commerçants (non sédentaires)
- accompagnement individuel des communes identifiées comme ayant un besoin (redynamisation, création, densification de l'offre, recherche de producteurs, lisibilité, etc.) et expérimentation d'actions innovantes sur ces communes
- sensibilisation des consommateurs (animations, plan de communication, etc.)

De manière plus générale, et de par notre connaissance des initiatives existantes, nous pourrions mettre en place des actions de **valorisation des circuits courts et des initiatives**

**existants** auprès des consommateurs mais aussi des professionnels (agriculteurs, commerçants, collectivités, etc.). Cela pourra, par exemple, prendre la forme de fiches expériences pour mettre en valeur les projets du territoire qui fonctionnent (Le Jardin de Petitou, l'ESAT La Pradelle de Vauvert, l'ilot Paysan, restauration collective CCPC, etc.).

## 4.2 Développer l'éducation du jeune public à l'alimentation de qualité et à l'agriculture durable

Comme nous l'avons vu plus haut, le territoire du PETR possède un certain potentiel sur lequel s'appuyer.

Ainsi, nous proposons un **projet d'expérimentation de suivis pédagogiques sur 1 ou 2 établissements scolaires du territoire organisés autour d'une séquence de plusieurs animations**. Le projet pédagogique pourrait prendre différentes formes :

- Un projet thématique autour d'un sujet à décliner sur plusieurs séances
- Un projet transversal d'accompagnement de l'établissement dans l'installation d'un jardin pédagogique ou tout autre projet en lien *avec l'agriculture*
- Un projet basé sur des séances d'échanges d'expérience entre établissements sur la mise en place de *pratiques écologiques*

*L'objectif est de réaliser un réel suivi de l'établissement et de plus tard essayer les projets.*

## 4.3 Développement de l'agritourisme

### ❖ Amplification de « De Ferme en Ferme »

Nous souhaitons poursuivre le développement sur le territoire de l'évènement agritouristique de Ferme en Ferme en particulier en créant un circuit « Pays de Sommières ». Nous souhaitons également renforcer la communication sur le territoire pour faire mieux connaître l'évènement et augmenter le nombre de visiteurs (locaux et touristes).

### ❖ Autres actions agritouristiques

Il y a quelques années, la communauté de communes de Petite Camargue souhaitait développer des circuits agritouristiques à renouveler plusieurs fois dans l'année.

Cette dernière avait exprimé cette volonté de développer l'agritourisme dans le SLOT (Schéma Local d'Organisation Touristique) élaboré en 2016. Un vif intérêt avait été exprimé en matière de création de produits agritouristiques packagés.

**En lien avec cette volonté et les initiatives portées par le PETR, la FD CIVAM souhaite ré engager une réflexion pour la mise en œuvre d'actions de ce type.**

## 4.4 Information et appui à l'émergence de jardins collectifs

Nous proposons de **renforcer l'information sur le dispositif** départemental d'accompagnement à la création de jardins collectifs dans le but de **faire émerger de nouveaux projets** sur le territoire du PETR. Dans le cadre de ce dispositif, nous accompagnons les porteurs de projet dans les premières phases de lancement de leurs projets. Des actions sont envisagées en **synergie avec le Syndicat de gestion de la Vistrenque**.